

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7308444601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7308444601>

Cette annonce a été mise en ligne le **5 novembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **61 - ORNE**

Aux termes d'un acte sous seing privé du 30 novembre 2022, les sociétés :

CARL

SAS au capital social de 776 600 Euros

Siège social : 26-28 rue Charles Gide – 61000 ALENÇON

432489532 RCS ALENÇON

MANUFACTURE COMPOSITE

SAS au capital social de 150 000 Euros

Siège social : 26-28 rue Charles Gide – 61000 ALENÇON

508274008 RCS ALENÇON

ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société MANUFACTURE COMPOSITE par la société CARL.

Les modalités sont les suivantes :

Evaluation de l'actif et du passif de la société MANUFACTURE COMPOSITE dont la transmission à la société CARL est prévue :

- l'actif total apporté s'élève à 147 532 euros

- le total du passif pris en charge s'établit à 283 309 euros

- l'actif net apporté est donc de – 135 777 euros

Le rapport d'échange des droits sociaux : les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts de la société absorbante, il n'a été établi aucun rapport d'échange. Augmentation de capital : du fait de la détention par la société absorbante de la totalité des actions émises par la société absorbée au jour de ladite fusion, la fusion n'entraînera pas d'augmentation de capital de la société absorbante.

Montant de la prime de fusion : mali de fusion de 135 777 euros La société MANUFACTURE COMPOSITE sera dissoute de plein droit dès que la fusion aura été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante, sans qu'il y ait lieu de procéder à quelque opération de liquidation que ce soit. Le projet de fusion a été déposé pour la société CARL au greffe du

tribunal de commerce d'ALENÇON, le 04 novembre 2022,
et pour la société MANUFACTURE COMPOSITE au greffe
du tribunal de commerce de ROUEN, le 04 novembre
2022.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

